

Ecole publique « Les marronniers »
4 rue A.Pasgrimaud
44170 LA GRIGONNAIS
Tel : 02 40 51 30 43
Mail : ce.0440557s@ac-nantes.fr

PV Conseil d'école n°2 (14/03/2016)

Présents : Mmes Léon, Yvon, Gicquel, Gache, Petit, Langouet, Lizé-Dauvé, Pohardy et Mrs Valton et Dugué, enseignants. Mmes Viaud, Guittard, Merrant, Friot, Lettelier et Bretéché, parents élus, Mme Guillet, ATSEM. Mme Jamin, Maire, Mr Trivière et Mme Lepage, adjoints, Mr Laurent, DDEN, Mme Lalanne, IEN, Mme Saint Gal, membre du RASED, Mr Delanoé et Mme Drouet, membres de l'amicale laïque de La Grignonnais.

1 – Prévision des effectifs :

En mars 2016 : 179 élèves

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
2	26	19	28	27	27	19	14	17	179

Rentrée scolaire 2016 :

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
	14	25	19	27	27	26	18	14	170

Pour l'instant, aucune répartition n'est envisagée.

2 – École maternelle et réhabilitation des bâtiments

Le déménagement de l'école s'est fait durant la deuxième semaine des vacances de février pour une rentrée des élèves au retour des vacances dans leurs nouvelles classes. Les élèves comme les enseignantes savourent leurs nouvelles classes, mais aussi la salle de motricité. Nous effectuons maintenant des ajustements mineurs dans l'organisation de notre nouveau bâtiment et du rangement de notre matériel pédagogique.

En ce qui concerne la deuxième phase des travaux, ils effectuent en ce moment le gros œuvre (démolition, terrassement et chape des ateliers). Au niveau du calendrier, il se tient pour l'instant, mais à voir au fur et à mesure. Une marge de manœuvre est prévue en juillet. Le déménagement se fera sans doute fin août.

Compte-tenu des nuisances engendrées par les travaux de réhabilitation et en lien avec la municipalité un transfert des deux classes de CP/CE1 a été fait la semaine dernière. Les familles ont été prévenues dès le lendemain par le biais d'un mot dans les cahiers de liaison. Nous restons à leur disposition pour tous questionnements. Comme le souligne Mme Lalanne, IEN, les travaux occasionnent des nuisances, c'est inévitable. Les enseignantes de CP-CE1 expliquent que les nuisances sonores occasionnées par les travaux gênaient fortement les apprentissages et la vie de classe. Mme Vallade travaille en étroite collaboration avec Mr Trivière. Les choses sont maintenant sécurisées et élèves comme enseignants peuvent travailler dans des conditions correctes.

3 – Dates à retenir et projets de l'année :

Projets communs :

- Carabistouille : Spectacle offert par l'amicale de très bonne qualité et adapté au public . Nous remercions chaleureusement l'amicale.
- Les semis : projet à venir ; les plus grands avant les vacances et les plus jeunes après.
- Sortie à Saint Nazaire pour le cycle 3 (travail en géographie sur le port, la ville) et le cycle 2 (dominante artistique), sans doute le vendredi 27 mai.
- Spectacle MDLA du CP au CM2 prévu le 24 mai
- 25 Mars 2016 : Portes-ouvertes du pôle de la Maternelle et exposition des travaux des classes de cycles 2 et 3 dans la salle de motricité. A partir de 18h, avec la présence de l'amicale laïque et des représentants de parents d'élèves.

Classe CM1/CM2 :

- Liaison école-collège : écriture poétique, échanges de textes et rencontre fin avril.
- Ciné-débat en lien avec la FAL et l'amicale laïque autour du film « Ernest et Célestine » et débat sur la différence et le respect.

Classe CE2/CM1 :

- Intervention de la gendarmerie de Nozay dans le cadre du permis piétons (vendredis 1er avril et 13 mai)
- Suite de notre participation au prix « lire ici et là » avec la bibliothèque intercommunale
- Séances à la piscine de Nozay (une fois par semaine) à partir de la rentrée d'avril (11 séances) : jour à préciser
- Participation à la semaine du développement durable. La mairie propose aux élèves de cycle 3 d'assister à une projection du film-documentaire « Demain ». Pas de réponse donnée à ce jour. Les enseignants souhaiteraient voir le film avant pour voir adaptation à l'âge des élèves.
- Projet « chorale » avec classe de cm1-cm2 (suite)

Classes CP/CE1:

- Cinéma à Nozay
- Visite de l'exposition jeudi 10 mars de Marie Durand à la bibliothèque (sculpture sur bois)
- Début du projet chant choral avec la MDLA le mardi 15 mars
- Écriture d'une histoire en cours pour le projet Kamishibaï avec la bibliothèque

Classe de GS:

- Les 3 séances de Cinéma à Nozay
- Visite au Hang'art

Classe de MS/GS :

- Les 3 séances de Cinéma à Nozay
- Visite au Hang'art

Classe de TPS/PS :

- Projet sur l'Afrique au cours de cette 4ème période. Les élèves sont en train de découvrir différents aspects de ce continent : tissus africains, musiques et danses, importance de l'eau, alimentation et animaux au travers d'albums de littérature jeunesse.
- Les 3 séances de Cinéma à Nozay
- Les élèves défilent au carnaval avec des costumes africains qu'ils ont fabriqué.
- Visite au Hang'art

4 – APC :

Les élèves de la GS au CM2 bénéficient d'APC. L'équipe enseignante intervient auprès des élèves ayant des difficultés ponctuelles en mathématiques comme en français. Les élèves pris en APC varient d'une période à l'autre. De plus, à certaines périodes, l'équipe enseignante a décidé de ne pas prendre certains élèves afin qu'ils bénéficient des TAP.

La dernière période sera divisée en deux car elle s'étale sur 11 semaines et permettra de prendre deux groupes d'enfants différents,

5 - Nouvelle organisation du temps scolaire :

Suite à des échanges entre les différents partenaires : 2 propositions étaient retenues et ont servi de base de travail.

Échanges :

Mme Lepage souhaite un aménagement de la deuxième proposition afin d'être en adéquation avec l'école privée + émissions de réserves par rapport au transport scolaire et aux intervenants disponibles.

Mme Lalanne rappelle aux membres du conseil d'école qu'il y a un calendrier à respecter et souligne le travail mené en amont par l'ensemble des partenaires.

Mme Léon précise, suite à un échange téléphonique avec Mme Chazé, qu'il est possible d'avancer l'heure d'entrée de 10 minutes, l'école privée commençant déjà à cette heure là. Par contre, pas de marge de manœuvre le soir après la classe.

En conséquence, après avoir modifié les heures du midi pour répondre aux contraintes de l'école privée et dans l'optique de satisfaire la majorité des personnes et pour le bien être des enfants, la proposition 2 aménagée est votée à l'unanimité.

Néanmoins, Mme Jamin émet des réserves par rapport au transport scolaire.

Le projet sera remonté à Mme Lalanne, IEN avec comme commentaire, la possibilité de faire évoluer le jour des TAP et donc des APC.

Les TAP se situeront sur le jour de la semaine qui finira à 15h pour permettre au plus grand nombre d'enfants d'y participer.

Mme Guittard demande à la municipalité de tenir compte du jour de multi-sports par rapport au jour de TAP.

Les enseignants prévoient 2 séances de 45min pour les APC afin de répondre aux besoins identifiés dans différents domaines et d'augmenter le nombre de prises en charge. Le temps de 45 min étant aussi favorable aux élèves.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	 VENDREDI
Début des cours	8h50	8h50	8h50	8h50	8h50
Pause méridienne	12h00 13h45(1h45)	12h00 13h45(1h45)	12h10	12h00 13h45(1h45)	12h00 13h45(1h45)
Fin des cours	16h00	16h00		16h00	15h00
Temps travaillé	5h25 (3h10 - 2h15)	5h25 (3h10 - 2h15)	3h20	5h25 (3h10 - 2h15)	4h25 (3h10 - 1h15)
		APC (45 min)		APC (45 min)	

6 - Budgets :

- OCCE : L'argent de l'OCCE a permis de financer à hauteur de 3 euros par élève les séances de cinéma et permet l'achat de petits matériels pour les différentes classes.

- Municipalité : La municipalité investit à hauteur de 50 euros par élève (budget fonctionnement) pour les fournitures scolaires, achats de manuels, séries de livres. Chaque classe réserve une partie de ses 50 euros pour financer le papier et les cartouches des imprimantes. Nous souhaitons savoir si le conseil municipal à échanger sur nos demandes concernant les budgets alloués à l'école : possibilité d'ajouter des lignes pour les manuels et le papier/cartouche). La mairie précise que le coût de fonctionnement est de 106 000 euros et qu'ils ont effectué un gros effort sur l'investissement.

Mr Laurent, DDEN remarque que 50 euros, cela se situe dans les plus bas budgets au regard des autres communes. En effet, les 50 euros regroupent l'ensemble des fournitures, des manuels, du papier, des cartouches.... Par exemple, d'autres communes ont des enveloppes « fournitures » plus faibles mais elles ont des lignes pour les autres postes qui, une fois capitalisées, sont nettement supérieures à 50 euros.

Mme Lalanne, précise, qu'avec l'arrivée des nouveaux programmes, il faudrait envisager l'achat d'outils adaptés.

Mme Le Maire répond qu'elle réfléchit à la demande concernant une ligne pour l'achat de manuels scolaires et qu'elle fera un effort financier en ce sens.

- Amicale : Les membres de l'amicale ont réitéré leur soutien financier aux classes de l'école. Ils financent les projets en partenariat avec la FAL (CE2/CM1 et CM1/CM2). Ils vont participer au paiement du transport pour la sortie à St Nazaire de 4 classes (Cycles 2 et 3). De même, ils vont financer l'achat de tricycles, vélos et draisiniennes pour les classes de cycle 1 et du matériel d'EPS pour les cycles 2 et 3.

- Suite à la demande de subvention faite auprès de la FAL, l'école a obtenu une aide de 200 euros pour aider à l'achat de matériel de motricité.

- Les parents élus réalisent aussi des actions en complément des actions de l'amicale laïque. La vente de chocolats et la collecte de vêtements va permettre d'acheter des jeux de cour pour l'ensemble des cycles (ballons, cordes à sauter, échasses, jeux de sables...)

7 – Questions diverses :

- Concernant la question du travail personnel donné en CE2/CM1, il est nécessaire que les parents qui ont des interrogations prennent contact avec les enseignants afin d'échanger sur leurs interrogations. Il en est de même pour toutes les interrogations au niveau de chaque classe, il ne faut pas que les parents hésitent à rencontrer les enseignants pour avoir des réponses à leurs questions.
- Les enseignants des cycles 2 et 3 travaillent autour des nouveaux programmes qui ont été récemment publiés. En ce qui concerne les cycles, ils ont évolué. Nous avons maintenant le cycle 2 qui couvre les classes de CP, CE1 et CE2 et le cycle 3 qui couvre les classes de CM1, CM2 et 6ème. Afin de travailler en lien avec les professeurs du collège, nous effectuerons un conseil d'école/collège comme l'an passé.
- Un mot reprenant les horaires indiquées dans le règlement intérieur sera distribué aux parents afin de rappeler et régulariser les horaires d'entrée et de sortie.
- Intervention des parents en cas de conflits : nous ferons un rappel au règlement intérieur.
- Goûter collectif pour éviter les échanges : il n' y aura pas de goûter collectif. Des précisions seront données à l'équipe enseignante sur la problématique des parents.
- Au niveau de la gestion des comportements physiques et verbaux, nous effectuons le nécessaire. L'ensemble de l'équipe enseignante ne reste pas sans rien faire et travaille conjointement avec les familles et les professionnels quotidiennement afin de gérer les situations difficiles. Néanmoins, nous restons ouverts pour rencontrer les parents qui le souhaiteraient et précisons qu'il est absolument nécessaire de prévenir les enseignants en cas de paroles ou gestes inappropriés que cela soit par une rencontre avec l'enseignant ou par l'intermédiaire du cahier de liaison. Aucun geste ou parole ne doivent être banalisés. L'action des enseignants reste limitée. Il est rappelé aux parents qu'ils n'existent pas de sanction disciplinaire telle que l'exclusion à l'école primaire. De même, que nous ne pouvons pas priver un enfant de récréation. Nous essayons de mettre en place différents dispositifs mais c'est un travail à long terme qu'il est nécessaire de mener pour enrayer certaines situations.
- Attestation fiscale pour le périscolaire : la mairie va voir ce qu'elle peut faire concernant cette attestation.
- Personne référente pour le cycle 1 : une refonte des différents temps va être menée avec le changement des horaires car les ATSEM ne peuvent pas faire plus d'heures. Donc, à réfléchir.
- Les 2 marronniers : un marronnier a été coupé car il se trouve à l'endroit de l'implantation des futurs sanitaires. Le platane a été coupé car il était abîmé suite à une tempête et ne pouvait être gardé en l'état, seul le tronc était viable. Il y aura une plantation d'arbres sur la partie herbeuse de la cour.
- Le parking : le réaménagement du parking est prévu mais seulement en 2017.

Mmes Petit et Viaud, Secrétaires

Mme Rialland-Léon, Présidente